

Ain

Accueil des mineurs non accompagnés : débordé, le Département dit stop

Après avoir tiré le signal d'alarme en septembre, Jean Deguerry, président (Les Républicains) du conseil départemental de l'Ain annonce ce mercredi que le Département de l'Ain suspend temporairement la prise en charge des mineurs non accompagnés, faute de « capacités d'accueil et d'encadrement ».

« Les arrivées s'amplifient et l'inquiétude perdure » Le ton que veut mettre Jean Deguerry est à la mesure d'une situation qui l'est tout autant. Alors qu'il a « tiré le signal d'alarme » il y a deux mois, le président du conseil départemental de l'Ain prend aujourd'hui une décision drastique : le Département n'assurera plus à compter du 1^{er} décembre, l'accueil des mineurs non accompagnés (MNA), à savoir les jeunes migrants âgés de moins de 18 ans.

« Confronté depuis des mois à une augmentation massive d'arrivées de mineurs non accompagnés (MNA), le Département de l'Ain n'est actuellement plus en capacité d'en accueillir. Malgré l'ouverture de plus de 150 places d'hébergement en 2023, le Département ne dispose plus de solutions, ni temporaires, ni pérennes. Aussi, après une première alerte en septembre dernier, le Département de l'Ain se voit donc aujourd'hui dans l'incapacité de répondre à toutes ses obligations légales. À partir du 1^{er} décembre 2023 et pour une période d'au



Des solutions d'urgence ont été mises en place, notamment à la Maison Saint-Anthelme de Belley mais cela « ne suffit plus » tempête Jean Deguerry. Photo d'archives Serge Spadiliero

« C'est l'État qui doit assumer cette prise en charge des mineurs non accompagnés qui lui incombe car cela relève clairement de la compétence régalienne de politique migratoire »

Jean Deguerry, président (Les Républicains) du conseil départemental.



moins trois mois, Jean Deguerry, président du Département de l'Ain, a décidé de suspendre l'accueil des « arrivées directes » de MNA », argue en substance un communiqué du conseil départemental.

Drame humain et appel à l'État

« Ce n'est plus tenable », glisse Jean Deguerry qui remarque que « les bâtiments sont

saturés et on manque de bras ». Faut de personnels suffisants, l'accueil prévu à Ambérieu où, en plus des solutions temporaires de Belley ou du chalet des Loges, un site d'accueil devait être mis en place, dans des constructions modulaires sur une parcelle appartenant, au département, est « reporté faute de personnels d'encadrement suffisants ».

Face à un nombre d'arrivées

doublé par rapport à l'an dernier, le département n'abonde plus. « Comme tous les départements proches de l'Italie ou dans le couloir rhodanien, nous subissons des arrivées massives, c'est un véritable drame humain qui se joue, on ne peut pas laisser des gamins errer dans les rues ! », scande Jean Deguerry qui en appelle à l'État à qui il « demande solennellement de lui donner les

Un nombre d'arrivées doublé

Dans l'Ain, le nombre des arrivées directes ne cesse d'augmenter. Parmi les 252 arrivées directes comptabilisées depuis janvier 2023 (contre 131 pour l'ensemble de l'année 2022), on note une accélération que le conseil départemental qualifie de « flagrante » depuis septembre. En début d'année, la moyenne était de vingt-trois arrivées mensuelles entre janvier et août 2023, elle est passée à 43 depuis le mois de septembre. Un afflux que l'on peut lier aux arrivées massives sur l'île italienne de Lampedusa, que les migrants quittent ensuite pour rallier l'Europe du nord, la France en premier lieu.

moyens d'agir ». Le président du Département de l'Ain « appelle l'État et le Gouvernement à prendre la mesure du drame qui se joue dans une immense majorité de départements au regard de cette situation humanitaire intenable ».

Un appel que Jean Deguerry, qui déplore que « cela impacte toute la politique de protection de l'enfance du Département ainsi que ses finances », espère voir entendu. La préfecture de l'Ain, représentation locale de l'État, n'a pas souhaité commenter la décision du conseil départemental.

● François Le Stir

Vonnas ● Incendie dans les combles d'une maison : les pompiers évitent l'embrasement

Mercredi 29 novembre, vers 14 h 15, un incendie s'est déclaré dans les combles d'une maison d'environ 200 m² de surface au sol, à l'angle de la route de Bezememe et de la route de Mézériat. Environ vingt-cinq pompiers ont été dépêchés sur place, ainsi qu'une douzaine d'engins des centres de secours de Vonnas, Bourg-en-Bresse, Châtillon-sur-Chalaronne, Montrevel-en-Bresse, Pont-de-Veyle et Trois-Logis. « Le feu se propageait par le plancher entre le rez-de-chaussée et les combles, expliquait sur place le chef des opérations de secours, le lieutenant Goyard, de l'État-major du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis). Nous avons utilisé deux lances à incendie et nous avons réussi à éviter l'embrasement de la toiture et à limiter les dégâts. »

Mais le sinistre n'était pas encore maîtrisé. Les pompiers se préparaient à une intervention « de longue durée », certainement durant la nuit. Car il restait à dégarnir le bois du plancher pour éviter qu'il se consume encore et à éviter que le feu ne reparte. Les deux occupants de la maison étaient indemnes et ont dû être relogés.

● F.B.



Le déploiement de la grande échelle pour intervenir sur la toiture. Photo C. Monfray.

Montluel ● Un choc frontal fait deux blessés grave

Vers 10 h 30 ce mercredi, deux voitures se sont percutées près de la gare de Montluel, au niveau de l'avenue des Platanes. Une douzaine de sapeurs-pompiers ainsi que quatre engins du Sdis ont été dépêchés sur place. La circulation a été coupée par les gendarmes du Rhône le temps de l'intervention des secours, du dégagement des véhicules et du nettoyage de la voie. Elle a été rétablie à 11 h 45. Les deux conducteurs, qui circulaient seuls, ont été blessés et les pompiers ont procédé à leur désincarcération. Un homme de 67 ans, arrivant depuis la route de Jons, a été pris en charge par les équipes de soin en urgence absolue. Il a été transféré vers un hôpital lyonnais par les pompiers de Montluel. La deuxième conductrice âgée de 86 ans, gravement blessée elle aussi, était coincée dans son véhicule, dont la partie avant gauche a été enfoncée. Elle a été transportée par hélicoptère en direction d'un centre hospitalier lyonnais.

Isère ● Un Aindinois intercepté à 146 km/h au lieu de 80 au volant d'une Audi RS3



Photo DR

Un conducteur de 54 ans, originaire de l'Ain, est reparti sans sa voiture, ni son permis. Dimanche 26 novembre, il est environ 17 heures, quand les gendarmes d'Heyrieux surprennent une Audi RS3 à 146 km/h circulant sur la RD 518 à Diémoz, une route limitée à 80 km/h. L'automobiliste est aussitôt intercepté et contrôlé.

La vitesse de 138 km/h a été retenue à son encounter, soit un excès de 58 km/h. Son permis a donc été retenu sur-le-champ (outre la perte de six points) et sa voiture immobilisée et mise en fourrière.

MNS - VI